

C - BELGIQUE

D'une façon générale, l'élevage de poissons d'eau douce en Belgique (truites, salmonidés, brochets, anguillidés, etc...) présente un caractère limité. Il ne concerne qu'une cinquantaine d'établissements, situés en grande partie dans les Flandres occidentales, et dont la moitié seulement présente un caractère professionnel.

Une telle activité, aussi réduite soit-elle, ne porte que pour une faible part sur l'élevage de l'anguille et les rares piscicultures qui possèdent des anguillères destinent exclusivement leur production aux sociétés de pêche ou à des particuliers pour le réempoissonnement. Quel que soit le faible niveau de la production, la consommation d'anguilles en Belgique est relativement élevée car elle utilise d'importantes quantités importées.

Il est connu que l'obstacle principal au développement de l'élevage des anguilles dans les pays de l'Europe du Nord tient à des raisons climatiques. Dans les régions qui bénéficient d'une température favorable, supérieure à 20°, il suffit d'une année pour que l'anguille atteigne un poids permettant la commercialisation (environ 300 g.). En Belgique, le délai est de quatre ans, dans le sud de la France, il est de trois ans.

L'élevage en eau réchauffée permet de baisser la période de croissance d'un an. C'est pourquoi, deux expériences sont actuellement en cours, l'une dans la région Bruxelloise, utilisant des eaux chauffées au mazout, l'autre près de Liège, à partir des rejets d'une centrale nucléaire située sur la Meuse.

La première expérience, financée par le Ministère de la Politique scientifique, se déroule dans la pisciculture de Linkebeek, près de Bruxelles, sous la direction de Monsieur, TIMMERMANS, Ingénieur des Eaux et Forêts. Les jeunes anguilles ou civelles sont mises en Mars-Avril dans un bassin de petite dimension (5m × 5m), dont l'eau est maintenue à une température de 19°. Elles sont nourries artificiellement pendant un an, et sont retirées quand elles ont atteint leur taille adulte. La seconde expérience est conduite par un chercheur de l'Université de Liège, Monsieur PHILIPPART. Les eaux chaudes proviennent des rejets de la Centrale nucléaire de Tihange, sur la Meuse et le processus est analogue à celui décrit précédemment. Toutefois, la tentative menée avec les anguilles n'a pas donné de résultats probants.